



Assemblée Générale de l' U.S.L. BLONAY **Jeudi 05.05.2011 à 19 h 30 Maison PICSON**

1) Bienvenue et liste de présence :

Selon les statuts, l'Assemblée Générale doit être convoquée un mois à l'avance et doit avoir lieu en principe en avril.

En raison des Fêtes de Pâques et les vacances scolaires, exceptionnellement, l'assemblée a été fixée début mai.

Le président ouvre la 36^{ème} séance de l'USL.

Sociétés présentes :

Sociétés Excusées : Tennis de Table, SDBP, USAL, Amis du Tir, Support & Loisirs Canins, Amicale du CDIS Les Pléiades et Ensemble Musical Holzacker

Le président souhaite la bienvenue à tous et remercie Madame Patricia Siegler et Messieurs Bernard Degex et Henri Mérinat de leurs présences.

Il demande aux sociétés de signer la liste de présence, de vérifier leurs adresses et adresses email.

2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 29.04.2010

Le PV 2010 est disponible sur le site de l'USL, tout le monde a pu en prendre connaissance. Le président demande s'il y a des remarques. PV accepté.

3) Rapports statutaires

3.1 Rapport du Président

Bonsoir et bienvenue à la 36^{ème} AG de l'USL de Blonay.

Cette année, ma deuxième en tant que président de l'USL Blonay, a été une expérience très enrichissante pour moi. Lorsque j'ai accepté de devenir président, c'était comme une occasion pour moi de participer activement à la vie de Blonay, ma commune d'adoption, où je me sens chez moi et à laquelle je suis très fier d'appartenir.

De nombreuses activités ont eu lieu ces 12 derniers mois. Par exemple, j'ai assisté à des événements organisés par nos sociétés membres où je continue à en apprendre

d'avantage sur le rôle qu'ils jouent dans la commune, ainsi que les façons dont l'USL peut les aider et apporter une valeur ajoutée.

Tous nos membres sont également importants, et c'est l'union de leurs forces qui rend notre société meilleure. Je tiens à mentionner une société «L'Amicale Fanfare de l'Automne ». Quel bel exemple de notre culture ! Je crois que Robert Bron est présent ce soir et je voudrais lui demander de se lever. Robert a consacré plus de 50 ans à sa musique qui apporte tant de joie à tous. Au nom de l'USL, Robert, je te remercie beaucoup, et je te souhaite un succès continu.

Et félicitations à la Société Militaire pour ses 90 ans !

Un autre évènement notable était, bien sûr, notre Tableau d'Honneur. C'est un exemple remarquable de collaboration entre notre commune et de l'USL. Cette année, l'évènement a encore été un grand succès, et d'après les chiffres, nous devrions peut-être trouver un local plus grand pour accueillir tout le monde. Je tiens à remercier notre Syndic, Henri Mérinat et notre Municipale déléguée, Patricia Siegler, pour leur soutien. Je tiens également à remercier Jean-Marc Guex, Secrétaire Municipale et Marie Laurion, Secrétaire de l'USL pour leur contribution, sans laquelle le Tableau d'Honneur ne connaîtrait pas son succès actuel.

La commune a également organisé une réunion entre le SDBP, GCAB et l'USL afin que nous puissions discuter de, et coordonner, nos activités. Bien que nous n'ayons eu qu'une réunion, je crois que ces réunions ont un grand potentiel et peuvent être très productives pour toutes les parties concernées. Cela me donne l'occasion de féliciter Bernard Degex qui deviendra notre nouveau Syndic à partir du 1^{er} juillet et de lui dire que nous avons hâte de travailler avec la nouvelle Municipalité. Félicitations Bernard.

Un autre évènement annuel est le Grand Prix des Villes Sportives, qui a eu lieu à Oronnaz l'année dernière, et l'équipe Blonay, sous l'égide d'USL, nous a bien représenté. Lors de cet évènement, notre syndic, Henri Mérinat, conjointement avec le syndic de St-Légier, a pris l'initiative de proposer un GPVS coparrainé à St-Légier en 2011. Nous vous invitons tous à venir soutenir l'équipe Blonay le 18 juin. C'est une superbe journée pour toute la famille. Les informations seront disponibles sur les sites de Blonay et de l'USL.

Constituer une équipe est beaucoup plus difficile que je ne l'aurais imaginé, bien que nous ayons tant de sportifs dans notre communauté. Nous aurons une équipe, mais, une chose est sûre, je ne peux pas le faire tout seul. J'ai besoin de votre aide. J'ai jusqu'au 20 mai pour finaliser l'équipe et nous sommes toujours à la recherche de quelques personnes pour compléter l'équipe, en particulier de 2 femmes. Donc, si vous avez des candidats en tête, merci de me contacter dès que possible. Nous tiendrons des réunions de Team Blonay au cours des 2 prochaines semaines à la Maison Picson. Je tiens à remercier Jane Burnier qui m'aide à constituer l'équipe et à souhaiter la bienvenue à Sébastien Barberis qui a accepté d'être capitaine de Team Blonay cette année.

Comme je vous l'ai dit, être président est un continuel défi, et lors de mes nombreuses participations à vos AG, j'ai pu constater un souci qui touche bon nombre de nos sociétés : c'est les difficultés à trouver des bénévoles. Nous ne sommes pas des organisations à but lucratif et nous devons compter sur l'engagement de nos membres

pour continuer à partager leur expertise et leur soutien. Comment faire alors lorsque nous ne trouvons pas la ou les personnes nécessaires prêtes à s'investir. Bien que ce thème soit un problème de société, je souhaiterais lancer un débat et éventuellement de mettre en place une commission chargée d'examiner la question du bénévolat et ce que nous pourrions faire à ce sujet afin d'assurer la pérennité de l'USL et de nos sociétés, ce avec l'appui des membres ici présent.

Un autre sujet très important est l'actualité de nos statuts, mais nous en discuterons plus tard ce soir.

Enfin, je tiens à remercier les membres du comité de l'USL. Stephan Jacquemet, notre caissier et administrateur de site, et Marie Laurion, notre secrétaire.

Beaucoup d'entre vous connaissez Marie mieux que moi. Elle a consacré ces 10 dernières années au développement de l'USL. Maintenant, elle a d'autres plans, et, bien que cela soit difficile, nous allons devoir trouver un remplaçant. Marie est trop modeste pour être ici ce soir, mais je voudrais que vous sachiez que, au nom de l'USL, nous lui avons présenté un cadeau, en gage de notre reconnaissance. Merci Marie, et nous te souhaitons une bonne continuation.

Je vous remercie de votre attention.

3.2 Rapport du caissier:

Stéphane présente les comptes pour l'année 2010-2011

En caisse : CHF 28,10

Sur le compte BCV : CHF 9.789,80

Les cotisations ont rapportés : CHF 3.000,00

Au niveau des postes de produits, à noter un excédent de CHF 116,10 rapporté par le GPVS (gain pour l'USL alors que l'organisation n'est que sous l'égide de l'USL). D'autre part, si la plupart des comptes de charge sont conformes au budget, à noter que le compte des dépenses secrétariat a augmenté plus que prévu suite au CHF 50,00 mensuels alloués par l'USL pour la mise à jour du site internet.

Augmentation de la fortune de l'USL de CHF 1.938,20, pour passer à CHF 9.018,90 au 1^{er} avril 2011.

Budget 2011-2012 : avec l'arrivée de deux nouvelles sociétés, le montant des cotisations passe à CHF 3.200,00. D'autre part, le montant budgété pour les dépenses secrétariat se monte à CHF 800,00. Un résultat attendu de CHF 1.360,00.

3.3 Vérificateurs des comptes

Le CITB et la Jeunesse du Raisin ont rencontré Stéphane afin de vérifier la bonne tenue des comptes entre le 01.04.2010 et le 31.03.2011.

3.4 Approbation des divers rapports en bloc

Rapports acceptés

4. Elections statutaires

4.1 du président

Robert Duncombe n'ayant pas annoncé son désir de démissionner, nous vous proposons de le réélire pour cette année.

4.2 du vice-président

Comme annoncé à l'Assemblée de l'an passé et sauf avis contraire, pour le poste de vice-président 2011-2012, ce sera un représentant de la Société de développement.

2012-2013 : Société Militaire
2013-2014 : Sports Loisirs Canins

4.3 du caissier

Stéphane Jacquemet n'a pas annoncé sa démission et désire conserver le poste de caissier

4.4 du (de la secrétaire)

Marie Laurion a donné sa démission au sein de l'USL, et on cherche une secrétaire.

4.5 des sociétés membres et de vérificateurs de comptes

Selon le tournus, les sociétés membres au comité, pour les 2 prochaines années seront: Donaccord et Patchwork du Léman

Les vérificateurs des comptes pour les 2 prochaines années seront:
Arc en Ciel et ParaDelta Club

Composition du comité 2011-2012 accepté.

Comité 2011-2012

Président	Robert Duncombe
Vice-président	Un représentant de la Société de Développement
Secrétaire	Vacant
Caissier	Stéphane Jacquemet
Stés Membre	Donnacord et Patchwork du Léman
Vérif. comptes	Arc en Ciel et Para Delta Club

5) Admission – démission

5.1 Démission

Il n'y a pas de démission.

5.2 Admission de 2 nouvelles sociétés:

Pour être admise en qualité de membre de l'USL, toute société doit :

Répondre aux conditions de l'art. 2 (*Toute société ayant son siège à Blonay et poursuivant un but à caractère moral, physique, récréatif ou artistique peut adhérer à l'USL et ceci pour autant qu'elle apporte quelque chose à la collectivité.*)

En faire la demande écrite au Comité avant le 15 février

Leurs demandes ont été faites

Etre présentée en Assemblée Générale par une société membre

Obtenir la majorité des deux tiers des membres présents

S'acquitter de la finance d'entrée

Les statuts des deux nouvelles sociétés ont été reçus dans les délais..

La 1^{ère} société : Riviera Rugby Club – introduction par Nicolas Walti (président Blonay Badminton)

Elle est représentée par leur président M. Claude Vahlé

La 2^{ème} société : Paysannes Vaudoises des Hauts de Vevey – introduction par Francois Montet (président Ski Club de Blonay)

Elle est représentée par leur présidente Mme Janine Rufenacht

Président demande si quelqu'un désire que les sociétés sortent un moment avant de procéder aux votations? Les membres jugent pas nécessaire.

Votations:

Après une brillante présentation sur le rétro, le Riviera Rugby Club est accepté.

Egalement acceptées la société des Paysannes Vaudoises des Hauts de Vevey devient la 28^{ème} société.

Bienvenue aux 27^{ème} et 28^{ème} sociétés de l'USL de Blonay.

6) Finance

6.1 Budget USL et cotisations

Cotisations restent inchangés pour 2011-2012

6.2 Prix unifiés de l'USL

Prix reste les mêmes pour 2011-2012

7) Communications du municipal délégué

Le président cède la parole à Patricia Siegler pour sa dernière allocution en tant que représentante de la municipalité.

8) Divers

8.1 Tableau d'Honneur du 28 janvier 2011

44 individuels ainsi que 5 sociétés ont reçus les honneurs de la Municipalité et de l'USL. Cette année une tasse commémorative a été offerte ainsi qu'un nouveau challenge.

Sous réserve de changement, rendez-vous le **27 janvier 2012** pour le prochain tableau d'honneur

8.2 Grand prix des Villes Sportives

Le **18.06.2011** à **St-Légier**

Depuis quelques mois déjà, sous l'égide de l'USLB, Robert essaye de trouver des amateurs pour notre équipe; il a trouvé un sponsor en la personne de Monsieur Barberis. Afin d'avoir une équipe solide et bien représentée dans les différentes disciplines, l'idéal serait d'avoir encore une dizaine de personnes (surtout des dames). Toutes les personnes intéressées peuvent le voir à la fin de cette séance ou au plus tard jusqu'à la mi-mai. Vous trouvez toutes ses références sur la convocation.

Il remercie encore Madame Burnier pour son aide apprécié.

8.3 Organisation inter-sociétés

Rappels:

Vu les nombreuses activités organisées, la Société de Développement a demandé à l'USL de proposer aux sociétés intéressées à participer à leurs manifestations et ainsi gagner de l'argent pour leur société.

C'est la SDBP qui gère la taxe de séjour et la distribue aux ayant droits. Les sociétés intéressées peuvent s'adresser à Nicolas Visinand sur info@sdbp-blonay.ch

Rappel du greffe, n'oubliez pas de faire vos réservations dans les temps, si possible sur les papiers officiels.

8.4 La Suisse bouge

A lieu le 5 au 14 mai.

Pour tous renseignements, le site <http://www.lasuissebouge.ch>

Ou contact avec Monsieur Florent Besse

8.5 Communications

Le 1^{er} août 2011 aura lieu à Blonay

Lors du dernier comité élargi, quelques points ont été soulevés, à savoir :

Proposition d'offrir à titre exceptionnel, la cotisation 2011 à l'Association Haïza +

Accepté par majorité (2 non votes)

Président de Haïza +, Jean-marc Borcard exprime son gratitude

Status USL

Selon les statuts USL, le siège doit être à Blonay mais selon certains statuts internes des sociétés, leur siège doit être au domicile du président. Tous les présidents ne sont pas domiciliés dans notre commune.

Jusqu'à maintenant, chaque nouvelle société devait fournir une adresse à Blonay (souvent des cases postales).

Le comité élargi étudiera nos status et va proposer une ou des changements si le comité les juge nécessaire d'inclure dans l'ordre du jour de la prochaine AG de l'USL.

Parole

Notre syndic Henri Mérinat et Municipal rappelle que cette année, le 31 juillet aura lieu le 100^{ème} anniversaire du chemin de fer des Pléiades et que le Golden Pass s'est associé pour une grandiose célébration.

Le futur syndic Bernard Degex exprime également le support de la commune à l'USL.

Divers

Discussion autour des salles et rappel de la commune (leur lettre daté le 14 mars 2011) que tous les utilisateurs des salles communales de rendre les locaux en parfait

état. La FSG regrette ce courrier et aurait préféré une lettre plus ciblée. M. Montet souligne le fait que les écoles sont également concernées par ce sujet.

Le Sinanju Club (président René Frête) signale qu'ils fêtent leur 25^{ième} anniversaire. Le président de l'USL lui félicite et promis de le célébrer pendant la prochaine AG en 2012.

Le gym aussi annonce que ils ont fêté leur 90^{ième} anniversaire.

Le caissier rappel que le site de l'USL reste à disposition des sociétés et qu'elles peuvent le contacter pour y ajouter un lien ou une annonce.

Demande de la part du Club Basket pour une banderole à mettre à l'entrée de Blonay. Proposition acceptée. Le président doit se renseigner avec la commune sur ce sujet.

La parole n'est plus demandée.

Le président déclare cette AG finie et annonce que la prochaine AG aura lieu: **le 26 avril 2012 à la Maison Picson**

Fin de la séance à 21h10